

## L'Aéroport de Bordeaux se tourne vers l'avenir

**2022 est une année de transition pour l'Aéroport de Bordeaux, l'occasion de réinventer le modèle aéroportuaire et d'inscrire une nouvelle vision éco-responsable sur sa feuille de route à long terme en accord avec les objectifs du territoire, de la métropole bordelaise et de la région néo-aquitaine. Le schéma de composition générale doit porter cette vision de l'aéroport de demain.**

### 2022, poursuite de la transformation

Pour relever les défis, l'aéroport respectueux de l'environnement s'invente dès aujourd'hui. Depuis deux ans, la Société aéroportuaire a investi plus de 8 millions d'euros pour accélérer la transition écologique de sa plateforme, notamment diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>. L'objectif est de proposer une réduction massive de l'empreinte carbone des infrastructures de l'aéroport et de compenser le reliquat afin d'obtenir la neutralité carbone en 2030.

Avec 80% de ses émissions de CO<sub>2</sub> provenant du chauffage et de l'électricité, l'aéroport poursuit l'adaptation nécessaire en soutenant sa transition énergétique en 2022 :



Installation de **3.000m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques** sur le parking P0 permettant de réduire de 4% les émissions de CO<sub>2</sub> et étude d'implantation sur le parking P4 **visant à rendre les bâtiments autonomes en énergie**



Lancement d'un plan de **comptage** des consommations énergétiques permettant une diminution **entre 5 et 10 % de la consommation énergétique** des bâtiments maîtrisés par cet outil. 1<sup>ère</sup> phase du projet appliquée sur le Hall A en 2022.



Remplacement de l'intégralité des **1.750m<sup>2</sup> de façades vitrées du Hall B**, côté piste et côté ville, **visant, entre autres, un gain de performance thermique. 3M€ sont investis**



Étude de **pompage géothermique** en cours afin de remplacer l'utilisation du **gaz naturel : 50% de diminution des consommations de gaz**



Remplacement de la **flotte des véhicules en électrique** ou hybride. L'aéroport va prendre livraison de son premier bus de transport de passagers 100% électrique, un investissement de 450 k€.

« Le transport aérien est face à un défi environnemental qui l'oblige à se réinventer. L'adaptation nécessaire de notre modèle nécessite des moyens humains, techniques et financiers importants que nous mettons en œuvre. Notre nouveau département dédié à l'innovation et nos réflexions sur l'aménagement de la plateforme aéroportuaire accompagnent ces enjeux », déclare Simon Dreschel, Président du directoire de la SA Aéroport de Bordeaux-Mérignac.

## Schéma de composition générale, une stratégie construite avec le territoire

L'Aéroport de Bordeaux travaille l'avenir de la plateforme aéroportuaire. A la demande du Ministre en charge de l'Aviation civile, la société aéroportuaire prépare le **schéma de composition générale** qu'elle sera amenée à soumettre **selon cinq axes d'orientations stratégiques** : l'optimisation de l'infrastructure existante, les capacités de développement à moyen et long termes, l'amélioration de la desserte terrestre, la valorisation du foncier et le développement durable.

**Vision prospective**, le schéma de composition sera révisé tous les 5 ans. Ce plan permet de projeter des hypothèses de dimensionnement de l'aéroport, **en accord avec les objectifs du territoire, de la métropole bordelaise et de la région néo-aquitaine**. L'exercice est d'imaginer les **infrastructures de demain** adaptées à l'évolution du trafic et au service du territoire.

L'intégration d'une station hydrogène, les aires de décollage d'aéronefs électriques à décollage vertical ou encore la production d'énergie photovoltaïque ont été envisagées. En matière d'énergie, l'aéroport a d'ailleurs lancé en mars un appel à manifestation d'intérêt auprès des producteurs de carburant et des industriels afin de fournir des biocarburants à la plateforme aéroportuaire. Dans les différentes hypothèses d'aménagement de la plate-forme, l'Aéroport de Bordeaux, accompagné de cabinets d'experts, a réalisé des analyses multicritères. Cette approche a également été appliquée sur les scénarios de maintien ou de fermeture de la piste secondaire.

L'**apparition d'évènements de sécurité** significatifs liés aux pistes sécantes, comme les incursions de pistes (1), ont fait l'objet d'analyses approfondies. Au-delà de l'amélioration continue de la sécurité, les enjeux de maintenance ou encore les coûts de mise aux normes européennes de la piste secondaire ont été analysés.

Les volets environnementaux visant à éviter **l'imperméabilisation des sols et ses incidences sur le cycle de l'eau** ont été des préoccupations majeures en matière d'aménagements. Viser la **réutilisation des surfaces déjà imperméabilisées** peut permettre d'éviter 17 200 m<sup>2</sup> d'imperméabilisation.

La limitation de l'impact sonore des activités est également un axe majeur du projet de l'Aéroport de Bordeaux. Engagé dans un plan global de réduction des nuisances sonores, l'aéroport a participé à l'élaboration du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) avec les services compétents de l'Etat, le Service de la Navigation Aérienne et la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile. L'aéroport s'engage ainsi à proposer une modulation tarifaire afin d'inciter les avions les moins bruyants, à travailler son infrastructure pour des meilleures performances au décollage ou encore à mieux communiquer aux riverains via son guichet internet de visualisation des trajectoires et des nuisances sonores, *Aérovision*.

(1) Présence inopportune d'un aéronef, d'un véhicule ou d'une personne dans l'aire protégée d'une surface destinée à l'atterrissage et au décollage d'aéronefs

### CONTACT PRESSE

Sophie Vergnères – 06.21.61.43.55 / Clémentine Irvoas – 05.56.34.54.02 - communication@bordeaux.aeroport.fr